DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2026-20

de la commune de SAINT-GENIES BELLEVUE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures et 00 minute, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 9 avril 2026, sous la présidence de Monsieur de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Maire.

Etaient présents : M. ARRATIBEL Estéban, M. ARTIGUE Pierre, Mme BARBARANT Sabine, Mme CAREL Nathalie, Mme CASTAING Fanny, M. CERLES Clément, M. DARRIGRAND Jean-Baptiste, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, M. de LASSUS SAINT-GENIES Geoffroy, Mme DESTAIN Marianne, M. FAITFEU Fréderic, Mme LEROY Virginie, Mme MARCHAL Agnès, M. OTAL Patrick, Mme PAJOT Elodie, Mme PERTUISET Sophie, M. PIN-BELLOC Thierry, M. TANCHAUD Christophe, Mme TOMAS Christiane.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget communal

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 disposant que le « compte financier unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents » ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-14 relatif aux modalités de vote du CFU et les articles L.2313-1 et suivants relatifs au mode de vote des documents budgétaires ;

Vu le CFU établi par l'ordonnateur et le comptable public joint à la convocation.

Monsieur le Maire, présente le compte financier unique 2025 du budget communal.

Après en avoir délibéré le conseil-municipal :

1- **APPROUVE** le CFU de l'exercice 2025 tel que présenté en séance et dans les documents joints à la convocation ;

2- **CONSTATE** que le résultat de clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	2 327 674,57 €	697 895,42 €
Dépenses réalisées	1 788 063,27 €	1 077 965,34 €
Excédent reporté de 2024	209 490,24 €	327 881,74 €
Résultat de clôture	**749 101,54 €**	**-52 188,18 €**
Restes à réaliser recettes	0,00 €	1 052 443,10 €
Restes à réaliser dépenses	6 582,90 €	3 396,00 €

3- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

4- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Charles de LASSUS SAINT-GENIES

Membres en exercice	19
Membres présents	19
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	00
Abstention	05

MAIRIE de ST-GENIES BELLEVUE
31180